

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02939

Numéro SIREN : 793 149 717

Nom ou dénomination : SARL H

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/028102

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *TOULOUSE*

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/028102**
n° de gestion : **2013B02939**
n° SIREN : **793 149 717 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 08/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SARL H - Société à responsabilité limitée
16 rue Belle Paule 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2202358

1 BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2018

Désignation de l'entreprise SARL H		16 RUE BELLE PAULE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		31500 TOULOUSE				
Numéro SIRET *		7 9 3 1 4 9 7 1 7 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31122017		
				Exercice N-1 clos le 31122016		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	10 882	030	7 821	
	Immobilisations financières* (1)	040	10 054 386	042	10 054 386	
	Total I (5)	044	10 065 268	048	10 057 447	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	38 749	070	38 749	
		072	4 230	074	4 230	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	52 453	086	52 453	
	Charges constatées d'avance *	092	265	094	265	
	Total II	096	95 698	098	95 698	
	Total général (I + II)	110	10 160 966	112	10 153 145	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	9 400 000		9 400 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	3 864		2 195	
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	73 439		41 718	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	7 805		33 390	
	Provisions réglementées	140				
Total I	142	9 485 108		9 477 303		
Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	14 529		20 895	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 519 625)	172	653 509		658 027	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	668 037		678 921		
Total général (I + II + III)	180	10 153 145		10 156 224		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	102 956	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL H		Exercice N clos le 31/12/2017		Exercice N-1 clos le 31/12/2016		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens services * dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218	365 482	359 884			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitation reçues		226						
Autres produits		230	7 817	2 641					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	373 299	362 525			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stock (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : 24 688 - immobilier :)		242	58 539	61 726			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	528	244	1 200	1 126			
	Rémunérations du personnel *		250	269 706	238 175				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	30 210	24 388				
	Dotations aux amortissements *		254	1 652	1 765				
	Dotations aux provisions		256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	1				
		260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	361 308	327 179			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	11 991	35 346			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	179	136				
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 109	6 300				
	Charges financières (V)		294	171	129				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	1 030	135		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 273	8 128				
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7 805	33 390			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 805	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	15 380					
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 273					
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	1 030				
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Divers * ZFA (44 quaterdecies) dont	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	28 488	354		
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)		356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	28 488	372			

2033B - Divers à réintégrer

au 31/12/2017

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	1 030
Totalisation	1 030

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 153 145** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **374 587** euros et un total **charges** de **366 782** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 805** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 208					2 208
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	7 884		790			8 674
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 092		790			10 882
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	10 054 207		178			10 054 386
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 054 207		178			10 054 386
TOTAL		10 064 300		968			10 065 268

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	66	276		342
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	6 102	1 376		7 479
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 168	1 652		7 821
TOTAL		6 168	1 652		7 821

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	102 956	102 956	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	38 749	38 749	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 472	3 472	
	Taxes sur la valeur ajoutée	758	758	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	265	265	
TOTAL DES CREANCES		146 201	146 201	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 529	14 529		
	Personnel et comptes rattachés	3 150	3 150		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 245	14 245		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 941	11 941		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	732	732		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	519 625	519 625		
	Autres dettes	103 815	103 815		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		668 037	668 037		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		519 625			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		5 105
Autres créances clients <i>CLTS FACTA ETABLIR</i>	5 105	5 105

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		10 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISS.F.ACT.NON PARV.</i>	<i>4 162</i>	4 162
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SUR CONGES PAYES</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>3 150</i> <i>1 686</i> <i>732</i>	5 568
Autres dettes <i>CLIENTS AVR A ETABLIR</i>	<i>447</i>	447

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				265
QP ECH CREDIT BAIL			265	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				265

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	94 000,00	100,0000	9 400 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	94 000,00	100,0000	9 400 000,00

--



CABINET VIDAL & ASSOCIÉS

SARL H
16 RUE BELLE PAULE
31500 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>Attestation</i>	1
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	2
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	3
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	4
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	5
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	6
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	7
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	8
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	9
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	10
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /I</i>	11
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /I</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>Immobilisations</i>	15
<i>Amortissements</i>	16
<i>Provisions</i>	17
<i>Créances et Dettes</i>	18
<i>Produits à recevoir</i>	19
<i>Charges à payer</i>	20
<i>Charges constatées d'avance</i>	21
<i>Capital social</i>	22
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	23
<i>Détail de l'Actif</i>	24
<i>Détail du Passif</i>	25
<i>Soldes intermédiaires (Ventes + Production)</i>	26
<i>Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)</i>	27
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	29

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL H relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 10 153 145 euros

Chiffre d'affaires : 365 482 euros

Résultat net comptable : 7 805 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEZIERS

Le 19/04/2018

Signature



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
 Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI) ☐
 Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
 Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE GRAND BEZIERS 9 AVENUE PIERRE VERDIER 34537 BEZIERS CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SARL H 16 RUE BELLE PAULE 31500 TOULOUSE	
Identification du destinataire	651 346709 79314971700019 Insp. IFU N° dossier N° Siret	
Preciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale) : HOLDING ANIMATRICE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	28 488	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)			
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous-concession de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %	Plus-values exonérées art.238 quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐	Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ Nom, adresse, téléphone, télécopie : - Professionnel de l'expertise comptable : I - Conseil : - CGA : - N° d'agrément du CGA	SARL CABINET VIDAL ET ASSOCIES L'Orée du Parc II 24 rue René Caillié 34500 BEZIERS 04.67.09.25.37
A TOULOUSE le 19042018 Signature et qualité du déclarant M AMAT GERANT	

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(A préciser par nature sur les lignes e à h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

7. Montant des revenus répartis		total (a à h)
--	--	----------------------

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGH :	<table border="1"> <tr> <td>Pour les SARL</td> </tr> <tr> <td>Nombre</td> </tr> </table>	Pour les SARL	Nombre	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfétaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.
Pour les SARL				
Nombre				

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGD) :

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

**Pour les
SARL**
Nombre
de parts
sociales
apparte-
nant à
chaque as-
socié en
toute pro-
priété ou
en usufruit

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement

Indemnités forfaitaires

**Rembou
sements**
6

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

Indemnités
forfaitaires

Rebours- sements	
---------------------	--

AMAT JEAN-GUY	GERANT
16 rue Belle Paule	
31 500	TOULOUSE

93 195

2017

216 297

1. **Introduction**

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2018)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL H**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

54 635

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

M VLT imputée sur les PVL de l'exercice

M VLT réalisée au cours de l'exercice

M VLT restant à reporter

SARL H
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 9 400 000 €
16 Rue Belle Paule
31500 TOULOUSE
RCS 793 149 717

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 7 805 € de la façon suivante :

- réserve légale	390 €
- autres réserves	<u>7 415 €</u>
TOTAL	7 805 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

Orkane conforme
à l'original

